L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 77. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 18 JANVIER 1828. Vol. I.

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, moyennant $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou son correspondant : les abonnés de la ville le feront du bureau, et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera d'envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, qui seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque ligne.

Les personnes qui fournissent des annonces auront un grand nombre d'avis, peuvent traiter au abonnement à l'année : les frais sont de $40 à 60, y compris la feuille, suivant la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge de Paix Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Bose, instituteur.

Aux Allemagnes, chez Mr. Rostenstil, et aux jours fixes.

Nouvelle-Orléans.

POUR NEW-YORK.

(Un des paquebots de la vieille ligne), devant partir positivement le 1er. janvier.

Le navire neuf JOHN LINTON, capitaine Wibray, est prêt maintenant pour prendre chargement, et ne sait se tenir en haut du fleuve, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

17 déc. G. K. BUSSELL & BAISTREW.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf et chevillé en cuivre CARAVAN, capitaine Thing, [illegible] chargé à la cote, partira [illegible] 100 balles coton, et partira incessamment. S'adresser à [illegible] OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre GEORGE, capitaine Samuel [illegible] Pour fret ou passage, [illegible]

Wm. G. HEWES.

No. 21 rue du Canal.

POUR PHILADELPHIE

Le brack paquet [illegible] BRISON, capitaine [illegible], alors prêt à recevoir son chargement sous quelques jours. Pour fret ou passage [illegible] à

WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire BETTY, capitaine Kitton, [illegible] chargé au haut de la [illegible] et a peut retard pourra prendre du coton [illegible] sur leger. Pour les conditions, s'adresser à

JOHN F. PAYSON.

27 Décembre.

POUR NEW-YORK.

Le fin brick JULIA, capt. Bailey, étant maintenant à prendre charge au haut du [illegible], et peut prendre encore 100 balles coton, si l'on en présente immédiatement. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à

17 dec. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW-YORK.

Le beau fin paquet Goëlette PERUVIAN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine [illegible], partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-a-vis la rue St. [illegible]

[illegible] OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

Le navire FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant [illegible] engagé et partie considérable [illegible] ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY.

18 déc. No. 60 rue [illegible].

POUR NEW-YORK.

La ligne de paquets partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 5 et 22 [illegible] comme suit :

Le [illegible] RENTUCK, Y. du Rothone.

[illegible] Marshall.

[illegible] Waterman,

Le navire [illegible], capt. Fapier,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

[illegible] peut compter sur l'exactitude dans [illegible] des marins navires.

[illegible] de leur départ de New-York, est [illegible] 5 et 15 de chaque mois.

Foster & Hutton.

Amérique.

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick ASPASIA, capitaine Wm. Mannoot, pouvant partie de suite [illegible] un nombre de passagers. L'Aspasia est un bâtiment de la première classe, doublé et chevillé en cuivre, ayant des bons [illegible]. On pourrait prendre du fret, mais ne pas retardé pour cet effet. S'adresser au [illegible] Blanchot à bord, vis-a-vis la maison bleue,

SAML. P. MORGAN & Co.

[illegible] décembre.

SUCRE A VENDRE.—92 boucauds SUCRE 1ère. qualité. S'adresser à

P. V. BARBET,

[illegible] déc. No. 37, rue St. Louis.

POUR VERA-CRUZ.

(Un paquebot régulier,)

Partira positivement le 1er. Janvier.

La belle goëlette UNITED STATES, chevillée en cuivre et fine marcheuse, capitaine Crosbyard, ayant la principale partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à

19 déc. J. W. ZACHARIE & Co.

Les Antilles.

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier SARAH-ANN, capt. S. M. Bisson, ayant une majeure partie de son cargaison engagée, mettra à la voile sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à

17 déc. J. W. ZACH. & Co.

Etranger.

POUR LE HAVRE

Le beau navire de première classe chevillé en cuivre CRESCENT, capt. John B. Haley, ayant la majeure partie de son cargaison engagée et allant à bord, sera expédié à la fin du mois. Pour fret d'environ 200 balles de coton ou passage, s'adresser à

17 dec H. PERRET BERGERET.

POUR LE [illegible] FOOD.

Le brick suédois première classe MARY BRADE, capt. [illegible], ayant les deux tiers de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ayant des conditions superbes, s'adresser à

17 dec CURELL, LEBASSIER & KILSHAW.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire neuf fin voilier MERMIAN, (du 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1300 balles de coton, est prêt à prendre chargement pour un des dits ports. S'adresser au capt. à bord ou à

JULES LE BLANC.

17 déc. No. 108 rue [illegible].

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWNES, capitaine Purdy, sera prêt à prendre chargement, plus de fret ayant une partie considérable engagée et partie [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE,

Plaquemines et les lieux intermédiaires.

Le beau Bateau-a-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine [illegible], partira régulièrement d'ici pour le [illegible] Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. ou à

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE COUPEE,

Et tous les lieux intermédiaires.

Le bateau a vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Rivière-Calcasieu pour les lieux ci-dessus, a partir du Dimanche a 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis a 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ,

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira régulièrement tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord.

17 déc.

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, partira la malle des Etats-Unis, jusqu'au Fleuve, tous les mardis et vendredis matin. Le fret sera payé en bonne [illegible] qui descendra du haut avant le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à

M. BUSSY,

17 déc. Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH,

Baton-Rouge, et les parts intermédiaires,

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur SOLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le [illegible] Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal.

POUR LE BAYOU SARAH,

Lamour-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Baudue.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, a midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Imard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ 30 ans, charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente :—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

18 déc J. M. HARANG, Juge.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

Mr. Renou, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitants de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de Bains Vapeur, rue de la rue St.-Anne, N°. 109, dans la rue du Quartier, N°. 156, au coin de la rue de Bienville, maison occupée dernièrement par Mr. [illegible] Armento.

On sait généralement combien les bains de vapeurs salutaires et efficaces sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales, les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changements, il a bâti fumigatoire pour les femmes et placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de procéder chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hospital pour les nègres, et la pension de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées, entr'elles que dans aucun autre, là seul, agréablement mise.

Prix de l'abonnement de 12 séances, $16 "

" .....6 " 9 "

" .....3 " 2 50

La journée d'un nègre dans l'hospital ..... 1 "

Mr. Renou prendra d'ailleurs avec les propriétaires, les arrangements les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Dubuisson, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des retentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complète des instruments qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de cet genre d'opérations, l'autorise à faire présumer des bienfaits de ce genre de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 barils huile de baleine

30 barils huile de bled Sarazin, fraîche

20 frégettes beurre

60 barils cidre de New-Ark

40 barils farine fraîche

6 pipes eau-de-vie de France

Une caisse violons

Un assortiment de pierres à moulins.

26 déc *Russell & Burstow.*

Cercle du Commerce.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que depuis le 1er. Décembre dernier, la table d'hôte du Cercle du Commerce, est ouverte chez lui, rue de Chartres, No. 148.

Il ose espérer que par ses soins et la manière dont sa table sera servie, il méritera les encouragements. Il prend aussi des pensionnaires aux prix les plus modérés.

7 déc. P. R. LAFONT.

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés, dans diverses habitations, à vendre par

4 déc. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêts à être livrés sur différentes habitations, à vendre, par

4 déc. *G. Legendre.*

BOIS D'ACAJOU.

A VENDRE—18,000 pied de BOIS D'ACAJOU de St.-Domingue (Nissa) qualité supérieure.

Plus, 20 fûts de CASSE de cette année.

1 sept *Legriel & Henry.*

EN débarquement et du brick Commodore Preble, et de la goëlette Haïtienne Isabelle, venant Port-au-Prince,— barils de GINGEMBRE, caisses de CASSE à vendre par

LEGRIEL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.

A VENDRE.

Une superbe propriétée, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 50 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maître, puits, pavillier &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY-TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné:

Sardines à l'huile, gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de KEXON; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mieton.*

Chapeaux de Castor.

Les Soussignés ont reçu par le navire Tennessee, de New-York, quelques caisses de Chapeaux de Castor, élégants du dernier mode.

NICHOLS & KEELER,

10 déc. 18 rue Canal.

Le Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER ; il demeure rue Royale, No. 280, entre les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois, s'entreprendra des réparations de tout genre.

18 déc R. A. COOKE.

GOLD.

THIRTY Sovereigns, English ; twenty-five Guineas, French ; Spanish and Mexico Doubloons; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office,* No. 38, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes ; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and NINTH of next month.

Dec. 17.

MARCHANDISES SECHES.—Il vient d'être reçu par les navires Tennessee, John Elizabeth et John Linton, 300 balles de marchandises sèches tels que :

6-4, 10-4 et 11-4 couvertures de laine,

Toile a drap et a chemises,

Toile d'Irlande de 4-4 superfine,

[illegible] et bombazet,

Gros de Naples uni et brodé,

Sarsnet de Florence et taffetas rayé,

Velours de soie vert, bleu et noir,

Crepe de Canton et d'Italie,

Gilets de Suisse et canevas à figures,

Shawls de Mérinos et cachemir,

Shawls de Barège,

Voilé de bobinet et gaze de fil,

Mouchoirs Madras,

Soie a coudre,

Lacets Lorsi et fil de Rouen,

Plumes et marabouts de toutes sortes,

Pompons et paraphs,

Sacs de toile cirée,

Soie tiente a Paris,

Tablettes pour femmes, demoiselles et enfans,

Roupes, et un assortiment complet d'autres marchandises, a vendre a des conditions raisonnables.

B. MORANGE et fils.

CONFITURES, &c.—4 pipes de confitures en boites assorties ; 4 do. rozat blanc ; a vendre par

A. HODGE, Jr.

Dec 18.

SUCRE EN PAIN.—Le soussigné dépositaire d'un entrepôt de sucre en pain [illegible] ; aussi autre candi blanc et brun en boîtes.

A. HODGE, Jr.

Dec 18.

EN décharge du brick [illegible] 50 boites de vermicelli [illegible] à vendre par

[illegible]

18 Dec. 22 rue de la Douane.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent a vendre 60 barils de Mélasse.

TANEY & DUPLESSIS.

18 Dec. 36 rue de la Levée.

On pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a

W. W. CALDWELL.

18 decembre.

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, débarquant du navire Ellen Grant et a vendre par

18 dec. MARTINSTEIN & HALL.

CIDRE de New-Jersey.—50 barils de Cidre, venant d'arriver et a vendre par

18 dec. J. SQUIER & Co.

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par la Goëlette et le Delta, pantalons de Russie, vestes [illegible], habits de différentes couleurs, et 25 douzaines verdegris, de première qualité, à vendre au No. 33, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Ton, 10 do. do. dites Comtesse et Duchesse ; reçues par le Bolivar, de Bolivar, et à vendre par

19 dec CURELL, LEBASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Chassagnac, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux, vin blanc de Graves en 4 barriques et de très-bonne qualité. Vin en cuves Grand Lanose très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Chateau Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,

25 boites do. do.

260 caisses savon,

5 boucauds Rum quatrième preuve,

40 caisses carles à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis ; 24 balles brodequins et souliers, à vendre par N. MERRITT.

dec 20. No. 36 rue des Magasins.

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Surons TABAC, de première qualité, à vendre par

JEAN GOULE'.

6 dec. No. 5, *Rue Toulouse.*

PURIFICATIONS PRECIEUSES,

PROMPTES ET IMMANQUABLES

Contre les Hémorrhoïdes externes et internes, et contre d'autres maux, auxquels sont sujets les Hommes.

CE spécifique est si avantageusement connu depuis 5 ans à la Louisiane, par la quantité de personnes qu'il y a guéries et dont une cinquantaine permettent d'être nommées, que celui qui le compose et l'administre se croit dispensé d'entrer dans de longs détails à ce sujet ; il suffira seulement d'être informé que chaque malade paye à sa discrétion selon ses facultés pécuniaires, et n'est absolument tenu de le faire qu'après parfaite guérison, sauf le remboursement du prix des drogues, ce qui, chose juste, lui est compté par ceux s'adresser au propriétaire soussigné.

DELOC.

Rue du Bayou Neuf.

Nota. Il traite gratis les infortunés.

Il prévient le public, qu'il n'a plus de dépôt de ses poudres fumigatoires chez Mr. Dalche, pharmacien, coin des rues Dumaine et Bourbon, ni chez Mr. Gendron, rue St. Philippe, No. 196.

26 déc—4m.

Reçu, par les derniers arrivages et à vendre chez M. Fouché Cotaget, rue Royale No. 147,

Rubans satins à dents de souris

Galons de soie de Paris

Mouchoirs gros de Naples

Cotepailly et [illegible]

Bas de coton pour homme et femme, fin à coudre.

Ces marchandises sont bien assorties pour le Mexique.

Vin rouge en barriques

Caisses et paniers d'anisette.

Le tout ayant droit au drawback. 21 déc

Par autorité de l'Etat [illegible]

LOTERIE de neuf [illegible] situées dans les faubourgs [illegible] et Lacourse, composant neuf lots gagnants, le tout ensemble estimé à 7,250 piastres par des estimateurs nommés à cet effet.

La loterie est de 290 billets à 25 piastres—7250 piastres.

1er. lot, une superbe maison en brique, cuisine, chambres à domestiques, écurie, puits, citerne; sur un terrain entourré en pieux, de 60 sur 120 pieds.

2e. Un terrain entourré en bon pieux et mis en jardin, de 60 sur 120 pieds.

3e. Une maison en bois, cuisine double, écurie &c. sur un terrain entourré, de 60 sur 120 pieds, et six autres lots de terre entourrés du nom. Toutes personnes qui désirent courir la chance de l'année 1828, pourront s'adresser à Mr. V. Plauché ou F. Hardy, chargé par le propriétaire de placer les billets et pourront en même temps voir le tableau dont ils sont porteur, avec plus ample détail. La loterie doit se tirer à la fin du mois de Mars 1828, et les billets payables dans tout le courant du mois de Septembre même année. 1 jan.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus aux prix raisonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 6 déc

FRUITS FRAIS.—30 caisses Prunes, 50 paillas de figues 10 bls Noix du Brésil. Reçus par le navir Wm Tell, et à vendre par J. F. PAYSON.

4 décembre

EN débarquement des navires Eliza et [illegible] Great, de Liverpool, et à vendre soussignés :

Toiles à chemises de 4-4,

Robes de soie avec bordures [illegible],

Velour superfin bleu et noir,

Mouchoirs rouge bleu,

Mouchoirs Madras,

Mousseline de 4-4 et 6-4,

Indienne et mousseline rayée,

Courtepointes, etc. Les marchandises de ces navires, droits de debenture.

BENNEKEN & DUCHAMP.

15 de

A VENDRE.

DEUX cents ramets tant papier écolier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $64.

20 déc. CH. JOURDAN & Co.

Esclave en marronage.

Une récompense honnête est offerte à celui qui arretera la négresse NANCY, absente depuis 15 jours, habituée à vendre des gâteaux ; elle a la peau très noire, de gros seins, le regard craintif, et était vêtue d'une robe de cotonade bleue à carreaux, elle se tient habituellement à la pointe du côté de M. Jn. Mornay. On offre également 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOUTURE,

4 janvier rue de Chartres N°. 19